NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES

communautés autochtones



Message de Tom Mulcair

Après des décennies d'inaction à Ottawa, les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont atteint un point de non retour.

Bien sûr, il y a eu des moments d'espoir, par exemple le jour où le gouvernement fédéral a présenté ses excuses au nom des Canadiens relativement aux pensionnats, ou encore celui où la Chambre des communes a adopté la motion « Le rêve de Shannen », soutenue par mon collègue Charlie Angus (Timmins Baie James).

Nous avons alors pensé que l'heure du changement avait enfin sonné.

Mais les années ont passé et rien n'a changé. Trop de promesses sont demeurées vaines et trop peu de progrès ont été réalisés.

Au NPD, nous croyons que le changement est possible, mais surtout nécessaire. Notre équipe dévouée – comptant d'ailleurs 22 candidats autochtones – est prête à s'y atteler.

Pour ce faire, je m'engage personnellement à changer la relation entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

D'un océan à l'autre, j'ai rencontré des chefs, des aînés et des membres de communautés qui m'ont fait part de leur sagesse, de leurs connaissances et de leur détermination à mettre leur communauté sur la voie de la prospérité. Le NPD peut concrétiser la vision des Premières Nations, des Inuits et des Métis : pour des communautés saines, des logements de qualité, un financement équitable de l'éducation et des soins de santé de qualité.

Il est temps de tourner la page et d'entamer un véritable dialogue de nation à nation fondé sur le respect afin d'apporter des changements tangibles.

Pour les néo-démocrates, la « consultation de bonne foi » n'est pas qu'une expression, mais bien la règle. Sans véritable consultation, le pays ne peut pas aller de l'avant.

Grâce à votre appui, nous pouvons travailler ensemble pour amener le changement.

> Tom Mulcair Le chef du NPD du Canada

Tom Wulcain

Établir une relation de nation à nation

Nous collaborerons de nation à nation avec les communautés autochtones. Après tant d'années de promesses brisées, il est temps de changer de cap avec un premier ministre en qui vous pourrez avoir confiance.



Une réconciliation suppose des relations réparatrices, le rétablissement de la confiance et de travailler ensemble. C'est un engagement résolu à l'égard du changement, de l'honnêteté et de relations redéfinies en vue de créer un avenir de paix, de justice et d'espoir renouvelé pour chacun d'entre nous. »

Romeo Saganash, Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou

En tant que chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour l'Alberta, j'ai vu les conservateurs de Stephen Harper réduire encore et encore nos droits issus de traités. Un gouvernement NPD aidera les Premières Nations à réparer les dommages. »

Cameron Alexis, Peace River—Westlock

La vérité, c'est que le pays a les moyens d'enquêter sur les 1 200 femmes autochtones disparues ou assassinées et de mettre sur pied des programmes et des services de lutte contre la violence. On peut se le permettre si on en fait une priorité. Mais on ne peut pas se permettre de perdre plus de femmes autochtones. »

Niki Ashton, Churchill—Keewatinook Aski

- Créer un comité ministériel et présidé par Tom Mulcair en tant que premier ministre, qui aura pour mandat de s'assurer que les décisions du gouvernement respectent les droits reconnus par les traités, les droits inhérents et les obligations internationales du Canada.
- Adopter les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- Mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation en suivant des priorités établies en concertation avec les collectivités autochtones, à commencer par une contribution de huit millions de dollars en quatre ans au financement du Centre national de la vérité et de la réconciliation.
- Mettre sur pied dans ses 100 premiers jours de mandat une enquête nationale sur le sort des 1 200 femmes autochtones disparues ou assassinées.
- Supprimer le plafond de 2 % sur les augmentations annuelles de financement des transferts sociaux aux communautés autochtones imposé par les précédents gouvernements libéral et conservateur et établir des relations financières justes pour réduire l'écart entre les communautés autochtones et les autres communautés à travers le pays.
- Abroger le projet de loi C 51 qui décourage toute tentative de protestation légitime et restituer les libertés civiles.
- Réparer le processus de négociation de traités et régler les revendications territoriales non résolues.

Combler l'écart en matière d'éducation

Nous ne pouvons pas laisser tomber une autre génération. Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires est de 35 % pour les étudiants des Premières Nation, comparativement à 85 % pour les autres Canadiens. Inspiré par le mouvement « Le Rêve de Shannen », le NPD s'attaquera au déficit dans l'éducation afin de s'assurer que les enfants autochtones obtiennent les mêmes chances de réussir que tous les autres enfants du Canada.



En tant qu'éducateur autochtone, je m'arrive pas à comprendre que dans un pays aussi riche que le Canada, les jeunes autochtones ont plus de chance de se retrouver en prison que de décrocher leur diplôme d'études secondaires. Nous pouvons renverser la vapeur conjointement pour combler l'écart dans le financement de l'éducation grâce à l'injection d'argent neuf envisagés par le NPD. »

Aaron Paquette, Edmonton Manning

Ce que j'ai appris des jeunes autochtones, c'est que l'éducation ce n'est pas que des livres et des enseignants, c'est un engagement envers l'avenir. Les enfants des communautés autochtones méritent de pouvoir réaliser leurs rêves en fréquentant des écoles qui détiennent les ressources nécessaires pour leur inspirer fierté et espoir. »

Charlie Angus, Timmins—Baie James

- Amorcer avec les Premières Nations un processus de collaboration afin de mettre en place de nouvelles lois et politiques d'éducation axées sur le principe d'une autonomie gouvernementale autochtone.
- Combler l'écart dans le financement de l'éducation par un investissement de 1,8 milliard \$ sur quatre ans pour que chaque enfant autochtone ait le même accès à une éducation de qualité que tout autre enfant canadien.
- Continuer à travailler pour réaliser des augmentations annuelles à long terme progressives afin d'atteindre 4,8 milliards \$ sur huit ans pour l'éducation des Premières nations.
- Fournir de la formation en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires autochtones pour évaluer et améliorer la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et assurer sa pérennité.
- Collaborer avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones afin de créer un programme pancanadien de service de garde universel, abordable et de qualité à 15 \$ ou moins par enfant par jour.
- Investir 250 millions de dollars dans le programme fédéral de bourses d'études, répartis sur quatre ans, pour aider les étudiants dans le besoin, particulièrement les étudiants autochtones.
- Commencer immédiatement à réduire graduellement les intérêts sur les prêts d'études fédéraux pour les éliminer totalement en sept ans.

Renforcer les communautés autochtones

Il est temps d'élire un gouvernement qui passera plus de temps à travailler avec les communautés autochtones qu'à les combattre en cour. Les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont besoin d'un partenaire fédéral qui les aidera à fixer leurs priorités. Nos démarches devront également tenir compte des nombreux autochtones qui vivent dans les villes.



Les populations autochtones – Premières Nations, Inuits et Métis – sont jeunes. Nous devons nous assurer de réduire l'écart en éducation de leur offrir des programmes et des services qui les aideront à entrer sur le marché du travail et à contribuer à l'économie canadienne. » **Georgina Jolibois**, *Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill*

- Appuyer les initiatives de revitalisation des langues autochtones par l'établissement, en consultation avec les communautés autochtones, d'un Fonds national de revitalisation des langues autochtones ainsi que d'un Institut national des langues autochtones qui recevront un nouveau financement total de 68 millions \$ sur quatre ans.
- Mettre en application le principe de Jordan et s'engager à trouver une formule efficace pour corriger les inégalités actuelles dans le financement des services aux enfants et aux familles.
- Collaborer avec des organismes de services à l'enfance pour réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge par le gouvernement.
- Travailler avec les centres d'amitié et les organismes autochtones en milieu urbain, pour assurer le renouvellement à long terme de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain.
- Satisfaire aux besoins des Premières nations, des Inuits et des Métis en milieu urbain en portant une attention particulièrement aux logements abordables, aux soins de santé publics, à l'éducation et à la formation, ainsi qu'aux possibilités de croissance économique et d'emplois.
- Travailler en partenariat avec les Premières Nations pour l'élaboration d'un cadre réglementaire reconnaissant les services policiers des Premières Nations comme des services essentiels.
- Soutenir la conception et la mise en œuvre de plans de sécurité communautaires et de systèmes autochtones de justice réparatrice.
- Assurer la pleine participation des communautés autochtones dans les ententes de prévention, de gestion et d'atténuation des urgences.
- Collaborer avec les provinces, les commissions des droits de la personne et autres organismes pour promouvoir une éducation contre le racisme.

Résoudre la crise du logement

Le dernier gouvernement libéral a mis fin à la stratégie nationale relative à l'habitation. Or, pas moins de 300 000 Canadiens vivent une situation d'itinérance chaque année. Dans les collectivités autochtones, 37,3 % des habitations nécessitent des réparations majeures, 50 % des adultes rapportent la présence de moisissures dans leur maison et un adulte sur quatre habite un logement surpeuplé ou détérioré.



La situation du logement dans les communautés des Premières Nations est inacceptable. C'est le résultat de plusieurs décennies de négligence des gouvernements fédéraux précédents. Il est temps de rebâtir ces collectivités et de reconnaître que l'accès à un logement décent est un droit primaire dans ce pays. »

Deborah Chief, Selkirk—Interlake—Eastman

Comme conseiller de bande, je peux vous dire que beaucoup de Premières Nations font face à une pénurie de logements. En milieu urbain, les logements sont hors de portée des familles et des individus. Au lieu de construire des bureaucraties comme l'ont fait les conservateurs, nous construirons des logements sécuritaires et abordables. »

Rex Isaac, Lambton—Kent—Middlesex

- Répondre immédiatement aux besoins en logements des communautés éloignées en investissant 100 millions \$ des fonds pour l'infrastructure critique pour doubler dans la première année la construction et la rénovation d'habitations.
- Investir 2,7 milliards \$ en quatre ans dans la construction de logements abordables et la lutte contre l'itinérance partout au Canada, notamment en créant et en renforçant les conventions de logement avec les communautés autochtones.
- Agir localement en créant des emplois et des formations dans le milieu et octroyer aux entreprises autochtones les contrats de construction et de rénovation.
- Mettre en place des normes de développement durable pour la construction de logements, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de matériaux résistants à la moisissure, de techniques de construction écoénergétiques et de bois d'œuvre local.
- Collaborer avec les Premières Nations pour réformer et restructurer le Fonds d'aide au logement du marché pour les Premières Nations en vue de multiplier les logements de qualité sur les réserves.
- Offrir 500 millions \$ en mesures incitatives pour la construction de logements à loyer abordable partout au Canada.
- Adopter une loi sur le logement abordable afin de reconnaître le logement comme un droit.

Donner la priorité aux soins de santé

Notre gouvernement a délaissé son rôle traditionnel de leader en matière de soins de santé. Or, la demande s'alourdit sur le système et d'importantes lacunes persistent dans divers domaines, comme celui de la santé mentale. L'espérance de vie des Autochtones est de 5 à 7 ans plus courte que celle des autres Canadiens; les taux de tuberculose sont 31 fois la moyenne nationale, et les taux de suicide sont de cinq à sept fois la moyenne nationale.



Le succès et le bien-être d'une communauté reposent largement sur la qualité des services de soins de santé et leur facilité d'accès. Nous collaborerons avec les communautés et les autorités autochtones pour combler les lacunes en soins de santé. » **Carol Hughes,** *Algoma-Manitoulin—Kapuskasing*

Dans le Nord, nous manquons désespérément de services de santé. Entant que conseillère et Chef j'ai vu trop de femmes qui n'ont pas pu accoucher à Fort Nelson et nos aînés, qui ne peuvent pas finir leurs jours ici et doivent quitter leur communauté, leur maison et leur famille. Je suis fière de faire partie d'une équipe qui changera ça. » **Kathi Dickie,** *Prince George—Peace River—Northern Rockies*

Aucun Canadien ne devrait avoir faim, mais les conservateurs ont exclu un grand nombre de communautés nordiques accessibles par avion seulement du programme Nutrition Nord. Nous les inclurons immédiatement et établirons des critères d'admissibilité équitables fondés sur la situation réelle en plus d'assurer un financement suffisant. » **Dennis Bevington,** *Territoires du Nord-Ouest*

- Élaborer avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis un plan pour améliorer la santé des membres des communautés autochtones et leur assurer des services de santé de qualité et accessibles.
- Investir dans des cliniques communautaires de soins de santé, notamment en créant des cliniques mobiles qui facilitent l'accès aux fournisseurs de soins de santé en régions rurales et éloignées.
- Créer une nouvelle bourse de formation et de recrutement pour aider les provinces à embaucher plus de 7 000 médecins, infirmiers praticiens et infirmiers, afin d'accroître le nombre de professionnels de la santé en régions éloignées et le nombre d'autochtones dans ces postes.
- Collaborer avec les communautés autochtones et les provinces pour améliorer la santé des peuples autochtones en milieu urbain en investissant 120 millions \$ sur quatre ans à cette fin.
- Investir 100 millions \$ dans un Fonds d'innovation en santé mentale pour les enfants et les jeunes, et 5 millions \$ supplémentaires par année dans une stratégie de prévention du suicide pour les populations à risque, notamment les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

- Créer un fonds de 30 millions \$ pour l'innovation en soins palliatifs pour améliorer les soins aux aînés et aux personnes en fin de vie, en respectant les besoins culturels autochtones.
- Faciliter l'accès aux médicaments sur ordonnance gratuits ou à prix modiques et collaborer avec les provinces et les territoires pour mettre en place un régime universel d'assurance-médicaments.
- Exiger des organismes de santé fédéraux comme Santé Canada et la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) davantage de coopération et de transparence à l'égard des communautés autochtones.
- Assurer un meilleur accès à des aliments abordables et nutritifs en investissant 32 millions \$ pour corriger et étendre le programme *Nutrition Nord* et collaborer avec les collectivités autochtones et les résidents du Nord afin de trouver des solutions durables et culturellement adéquates au problème de l'insécurité alimentaire.
- Collaborer avec les communautés autochtones à une stratégie nationale sur le diabète en y investissant un montant initial de 20 millions \$ sur quatre ans.

Bâtir une économie durable : emplois, infrastructure et environnement

Pour 39 % des communautés autochtones, le système d'aqueduc pose un « risque élevé » pour la santé et la sécurité. Il faut améliorer le réseau routier pour mettre en valeur les ressources, acheminer les produits au marché et se rendre au travail. Bon nombre de collectivités éloignées doivent cesser leur dépendance au diesel, qui pollue et coûte cher, au profit de sources d'énergie plus propres et plus abordables tout en augmentant l'efficacité énergétique de leurs maisons et autres bâtiments.



Je demeure depuis toujours au Nunavut et je peux vous dire que les changements climatiques ont un impact tangible sur nos terres. Au lieu de faire de l'adaptation au changement climatique une priorité, le gouvernement conservateur a affaibli les protections environnementales. Il est temps de se donner un gouvernement néo-démocrate qui fera preuve d'un véritable leadership dans ce dossier d'importance capitale. »

Jack Anawak, Nunavut

En tant que propriétaire d'une petite entreprise du secteur de l'hébergement et du tourisme, je sais à quel point l'appui du gouvernement est important. Le NPD a justement un plan concret pour aider les petites entreprises. »

Trent Derrick, Cariboo—Prince George

- Améliorer l'infrastructure critique dans les collectivités autochtones notamment les logements, les écoles et les installations d'eau potable et d'assainissement grâce à de nouveaux investissements de 375 millions \$ sur quatre ans.
- Allouer, dans le cadre du transfert pour les infrastructures municipales, 96 millions \$ supplémentaires sur quatre ans et 800 millions \$ sur vingt ans aux projets d'infrastructures essentielles des collectivités autochtones.
- Collaborer avec les communautés autochtones pour assurer dans leur milieu des emplois et de la formation; octroyer des contrats aux entreprises locales dans le cadre des projets d'infrastructures essentielles financés par le gouvernement fédéral, notamment en allouant 5 millions \$ par année en subventions aux gouvernements autochtones et aux municipalités en vue de créer chaque année 1 250 stages pour les jeunes.
- Dans le cadre de notre plan sur les changements climatiques, investir 100 millions \$ dans le développement de l'énergie propre dans les collectivités éloignées dont la production d'électricité dépend du diesel livré par avion.
- Rendre l'assurance-emploi plus équitable et en faciliter l'accès en bonifiant les prestations aux travailleurs saisonniers et en ajoutant cinq semaines de prestations dans les régions à taux de chômage élevé et où les emplois sont rares.

- Réparer les dommages inquiétants causés par les projets de loi omnibus sur le budget (C 38 et C 45) de Stephen Harper en redonnant au processus d'évaluation environnementales la portée et en protégeant nos lacs et nos rivières.
- Respecter le devoir de la Coursonne de consulter les peuples autochtones dans les processus décisionnels qui les touchent, en vertu de la Constitution canadienne, des obligations juridiques du Canada et du principe de consentement libre, préalable et éclairé tel qu'énoncé dans le Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- Encadrer le partage des recettes liées aux projets de mise en valeur des ressources pour procurer des avantages aux communautés autochtones par l'entremise d'un processus de consultation avec notamment ces dernières et les gouvernements provinciaux et territoriaux.